

## 4



Photo 8. Le lac au Foin (M.-A. Bouchard, MDDEP)

## 4.2 Réserve aquatique projetée du lac au Foin

### 4.2.1 Localisation, limites et superficie

La réserve aquatique projetée du lac au Foin est située à environ 100 km au nord des municipalités de Mistassini et de Dolbeau, soit entre 49° 50' et 50° 18' de latitude nord et entre 72° 3' et 72° 12' de longitude ouest (figure 2, page 5). De forme allongée (50 km de long et 2 à 5 km de large) et dans l'axe nord-sud, elle couvre une superficie de 172,4 km<sup>2</sup> et se situe en totalité dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (figure 17). La réserve

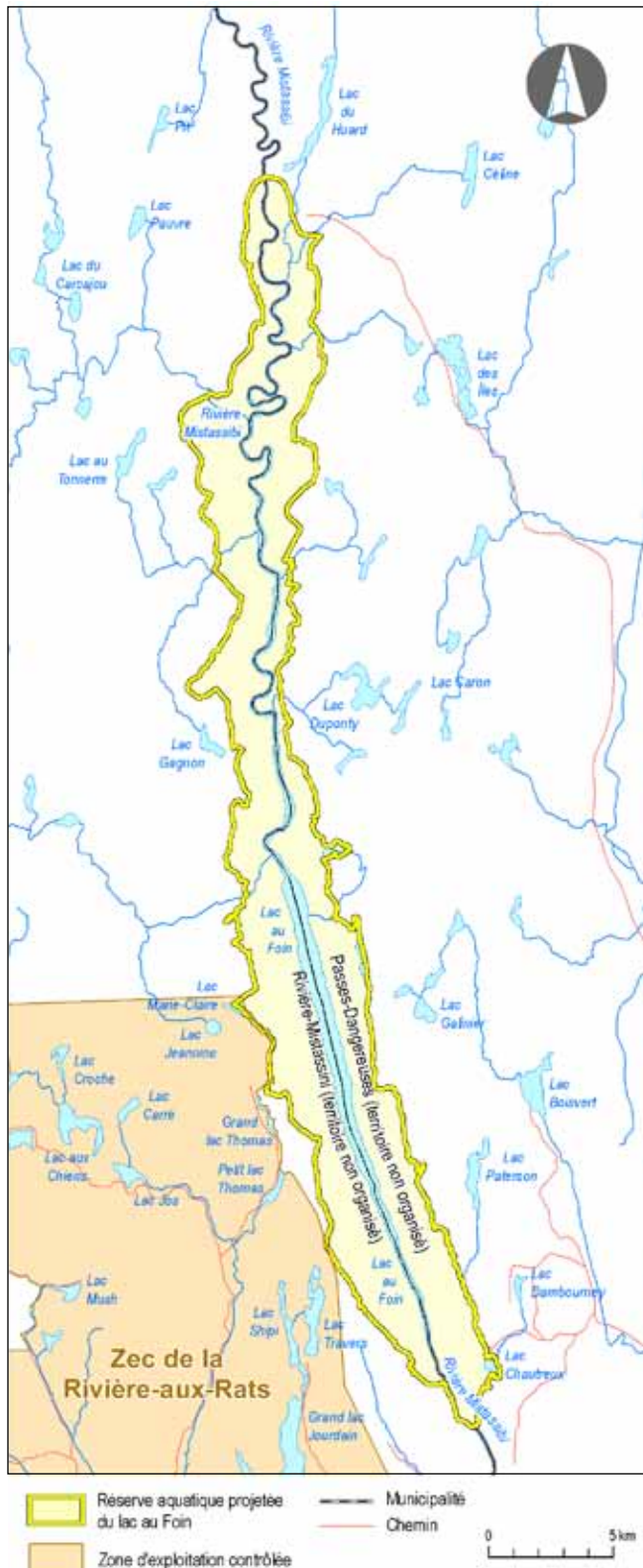
recoupe les territoires non organisés de Rivière-Mistassini et de Passes-Dangereuses (MRC de Maria-Chapdelaine).

### 4.2.2 Cadre légal

Le statut légal actuel du territoire ci-après décrit est celui de réserve aquatique projetée, statut régi par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q. c. C-61.01). Alors que le statut final visé au moment de la création de ce territoire était celui de réserve aquatique, le statut final proposé est plutôt celui de réserve de biodiversité, dont le régime des activités est également régi par cette même loi ainsi que par son plan de conservation.<sup>12</sup>

<sup>12</sup> [http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aquatique/foin/PSC\\_Foin.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aquatique/foin/PSC_Foin.pdf)

Figure 17. Localisation et limites de la réserve aquatique projetée du lac au Foin



### 4.2.3 Toponyme

Le toponyme provisoire est celui de *réserve aquatique projetée du lac au Foin*. Le toponyme proposé pour l'attribution du statut permanent est celui de *réserve de biodiversité du Lac-au-Foin*.

### 4.2.4 Écologie

#### Milieu physique

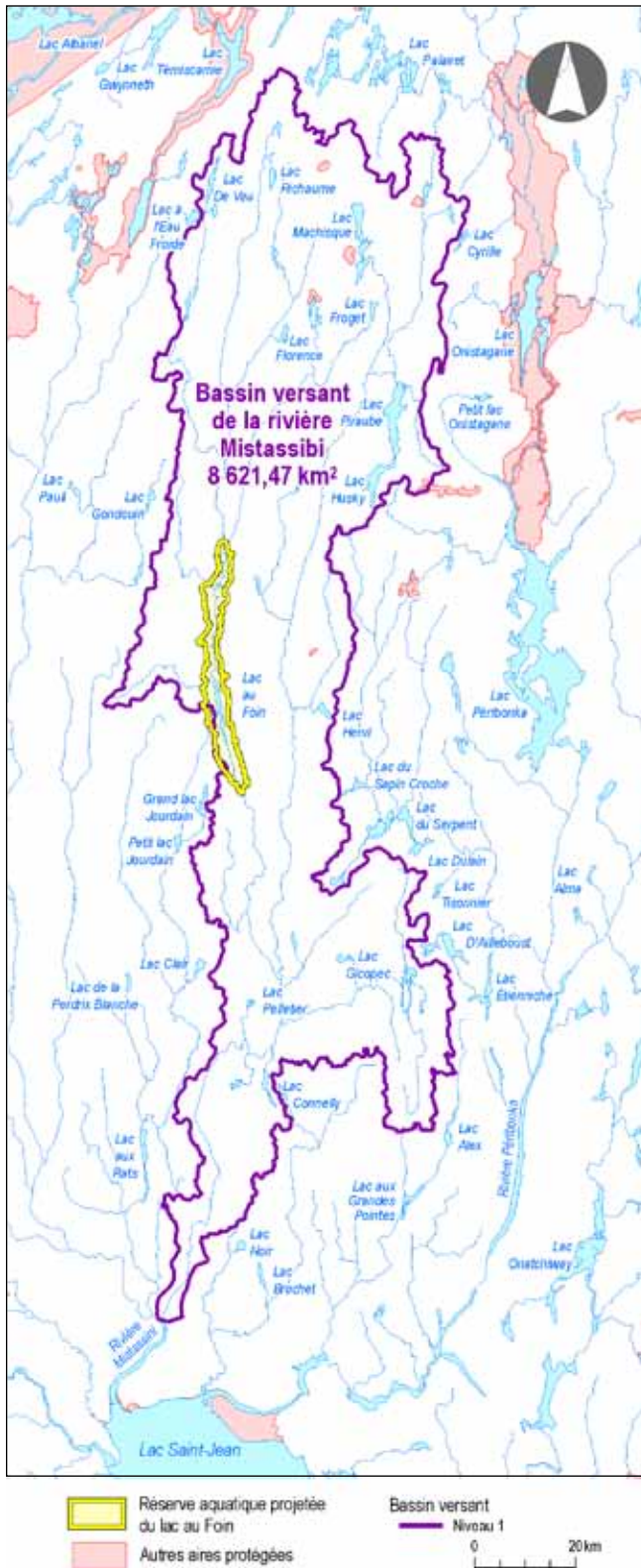
La réserve aquatique projetée du lac au Foin est située dans la partie ouest de la province naturelle des Laurentides centrales. Elle protège une partie de la rivière Mistassibi (bassin versant de 9 320 km<sup>2</sup>) ainsi que ses versants immédiats (1 à 2,5 km de chaque côté). Elle appartient essentiellement à la région naturelle des collines du lac Péribonka (figure 3), la pointe nord recoupant la région naturelle de la dépression du lac Manouane. La rivière Mistassibi draine un bassin de plus de 8 600 km<sup>2</sup> (figure 18) vers le lac Saint-Jean, au sud.



Photo 9. Méandres au nord de la réserve  
(M.-A. Bouchard, MDDEP)

Dans la moitié nord de la réserve aquatique projetée du lac au Foin, la Mistassibi méandre dans ses alluvions sur près de 30 km et plusieurs méandres abandonnés sont visibles. Plus en aval, traversant une assise géologique différente (gneiss charnockitique et granitoïde à orthopyroxène), les méandres disparaissent; la rivière s'élargit (plus de 700 m) et porte alors le nom de « *lac au Foin* » (sur environ 20 km). Le lac est situé à une altitude de près de 300 m au-dessus du niveau de la mer. Il est encaissé dans un canyon spectaculaire, entouré de sommets culminant à plus de 500 m. Plusieurs chutes de plus de 150 m de dénivelé s'écoulent dans le canyon du lac au Foin. Les dépôts sableux sont abondants dans la partie nord, tandis que le till mince et les affleurements rocheux dominent la portion méridionale. En comparaison des territoires environnants, les tourbières et les lacs sont peu nombreux et de faible superficie. Le lac Chautreux au sud, dont la décharge constitue la limite sud-est de la réserve, est la seule étendue d'eau portant un toponyme officiel. La section de rivière en amont du lac au Foin (photo 10) constitue un important complexe de milieux humides (Canards Illimités Canada, 2009)

Figure 18. Bassin versant de la rivière Mistassibi

*Milieu biologique*

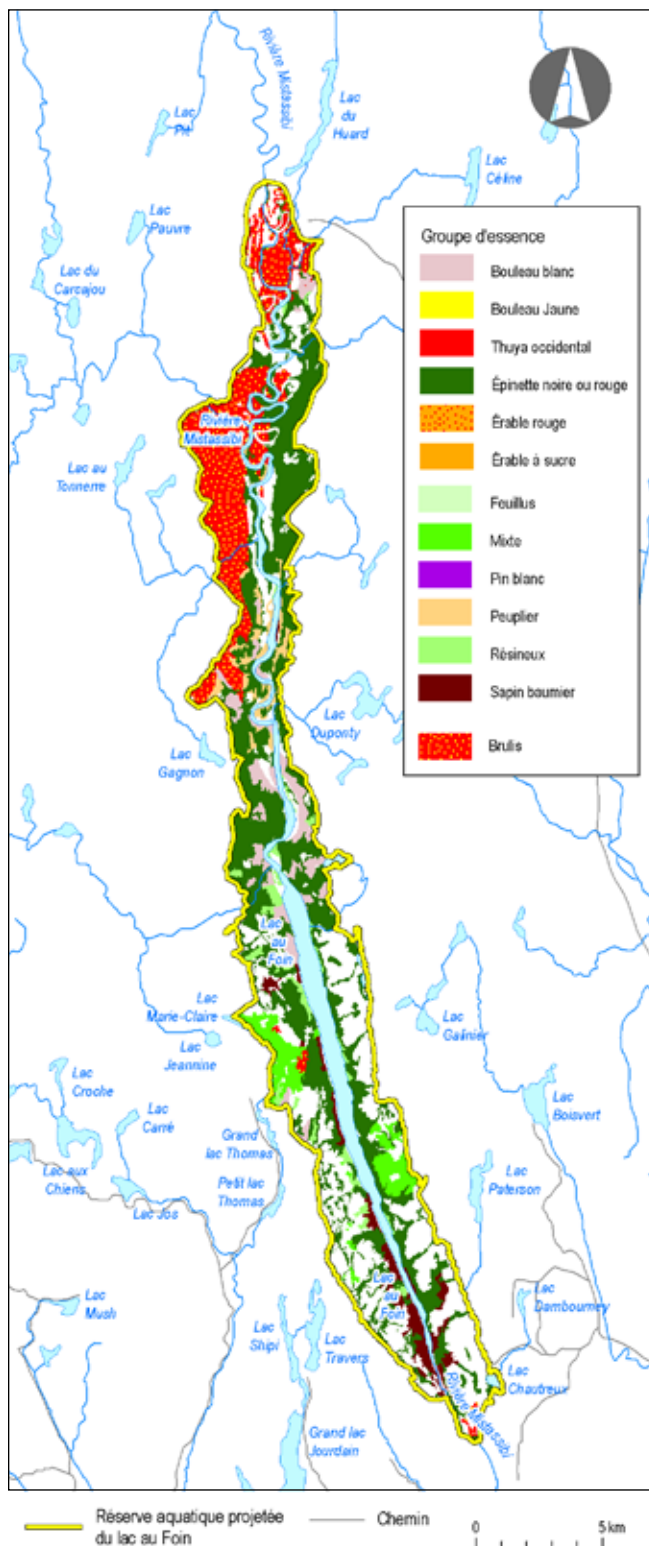
La réserve se situe dans la partie sud du domaine bioclimatique de la pessière à mousse (à la jonction entre les sous-domaines de l'est et de l'ouest), à une vingtaine de kilomètres à peine de la limite nord de la sapinière à bouleau blanc (figure 10). Le type de dépôt conditionne fortement la végétation; le pin gris est plus abondant sur les dépôts de sable au nord, où il est fréquemment accompagné de l'épinette noire. Cette dernière espèce domine les forêts actuelles de la réserve (figure 19). On retrouve également du sapin baumier, notamment sur les rives immédiates du lac au Foin où il est accompagné de bouleau blanc ou d'épinette noire. Une portion importante de la partie nord de la réserve aquatique projetée du lac au Foin est en voie de régénération après les feux survenus en 1991 et 2005. Par ailleurs, les forêts productives (pessières à épinette noire) sur les sommets entourant la réserve ont été coupées au cours des années qui ont précédé la création de l'aire protégée. Quelques peuplements matures d'épinette noire subsistent dans les secteurs difficiles d'accès pour les opérations forestières. On retrouve aussi quelques sapinières et plusieurs peuplements de feuillus intolérants (bouleau blanc et peuplier).

La superficie de la réserve est principalement (72 %) constituée de territoires forestiers productifs accessibles (tableau 2). Le reste du territoire est constitué de terrains inaccessibles en raison des nombreuses pentes fortes (10 %) et de territoires non forestiers (16 %, essentiellement la rivière Mistassibi) ou avec mauvais drainage (2 %). Les territoires forestiers productifs supportent des forêts jeunes ou en régénération à la suite de coupes ou de feux, mais également de vieilles forêts, surtout dans la moitié sud de la réserve (autour du lac au Foin) là où le relief est peu propice aux opérations forestières et dont la susceptibilité au feu est vraisemblablement moindre que sur les dépôts sableux au nord. Ainsi, au bas des versants sur les pourtours du lac au Foin ainsi que dans les microvallées sur les versants, on retrouve de très vieilles

Tableau 2. Synthèse forestière du territoire de la réserve aquatique projetée du lac au Foin (adapté de Côté, D., 2006)

Couvert		Superficie (ha)	Proportion
Forêt	Feuillus	247,7	1,4 %
	Mélangés	3 405,2	19,8 %
	Résineux	6 358,8	36,9 %
	Régénération	4 458,3	25,9 %
Autre	Aulnaie	175,8	1,0 %
	Dénudé humide	302,3	1,8 %
	Dénudé sec	314,0	1,8 %
	Eau	1 964,5	11,4 %
	Île	8,2	0,0 %
	Inondé	6,2	0,0 %
<b>Total</b>		<b>17 241,0</b>	<b>100,0 %</b>

Figure 19. Groupes d'essences présents dans la réserve aquatique projetée du lac au Foin



forêts possédant un haut niveau d'intégrité écologique, notamment des peuplements d'épinettes blanches de diamètre imposant, dont les plus vieux arbres dépassent parfois 200 ans.

En matière faunique, il n'y a pas eu d'inventaire spécifique au territoire de la réserve aquatique du lac au Foin, mais on peut présumer qu'elle est fréquentée par les espèces caractéristiques de la région, dont l'original, l'omble de fontaine, la martre d'Amérique et le mésangeai du Canada (MRNF, 2005). Des données télémétriques récentes confirment l'utilisation du sommet des versants de la réserve aquatique projetée du lac au Foin par le caribou forestier au cours de la période de rut. Le grand brochet, le grand corégone et le meunier rouge fréquentent la rivière Mistassibi, alors que l'omble de fontaine se retrouve dans certains lacs sur les sommets.

### Milieu social

Le relief accidenté, les lacs peu nombreux et l'accès difficile à la rivière ont fortement conditionné le niveau d'utilisation et de mise en valeur de cette portion de la rivière Mistassibi.

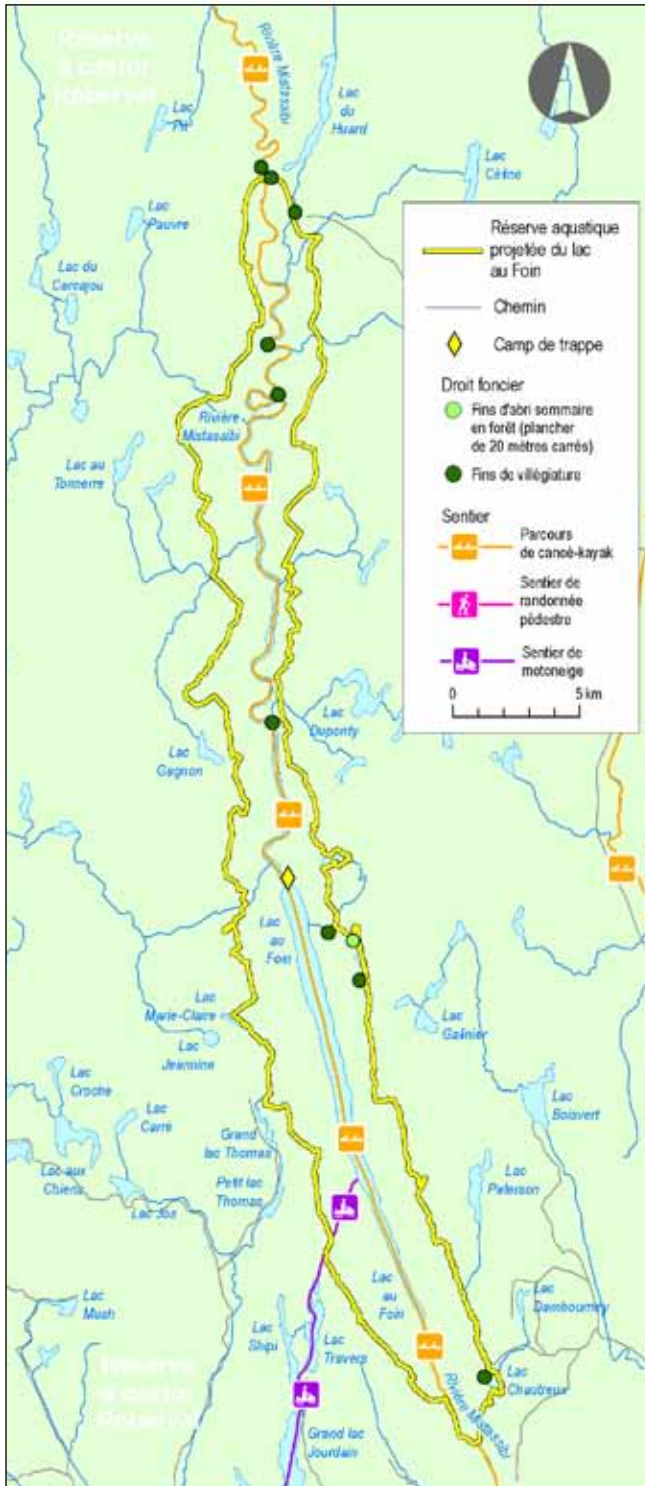
Dans la partie sud, autour du lac au Foin, des opérations forestières réalisées sur les hauteurs (avant la création de la réserve) ont laissé plusieurs chemins forestiers non carrossables (chemins d'hiver) qui ne permettent pas d'atteindre la rivière. Seul un sentier local de motoneige reconnu (trois kilomètres) permet d'atteindre le lac au Foin par l'ouest, à partir d'une route forestière de classe 2 (R0255). Ce sentier est utilisé pour la motoneige en hiver, mais semble peu praticable pour un VTT. Il aboutit à un endroit appelé « Portage Arthur », où une embarcation est entreposée et où on peut observer les vestiges d'un bâtiment. Ce sentier peut permettre d'accéder au lac en été par randonnée pédestre.

On peut également accéder à la réserve par son extrémité nord (photo 19) au kilomètre 189 de la R0257. À cet endroit, quelques routes forestières de classe 3 ou 4 pénètrent dans la réserve (surtout du côté ouest) et permettent d'atteindre la rivière.

La villégiature est très peu développée – il y a seulement sept baux de villégiature privée (figure 20). La rivière Mistassibi est un parcours de canot-kayak reconnu (voir la section 4.2.5).

La réserve aquatique projetée est totalement comprise dans l'unité de gestion des animaux à fourrure (UGAF) 50 (MRNF, Saguenay–Lac-Saint-Jean). Elle est également comprise dans la réserve à castor de Roberval, dans laquelle les autochtones bénéficient de droits particuliers au regard de la chasse et du piégeage des animaux à fourrure. La réserve aquatique projetée du lac au Foin est entièrement située dans le Nitassinan de la Première nation de Mashteuatsh, tel que délimité à l'annexe 4.1 de l'EPOG (figure 9), et sa partie sud recoupe la quasi-totalité du site patrimonial du lac au Foin, dont la délimitation préliminaire apparaît à l'annexe 4.6 (Sites patrimoniaux avec mesures de protection Mashteuatsh). Outre le

Figure 20. Principales utilisations humaines du territoire de la réserve aquatique projetée du lac au Foin



passage de nombreuses familles innues dans ces territoires et les activités de chasse et de pêche qu'on y pratiquait jadis, l'intérêt de la communauté pour la rivière a traversé le temps jusqu'à nos jours – trois terrains de trappe autochtones, un camp et un campement

sont en effet enregistrés dans les limites de la réserve et on y retrouve également une sépulture autochtone (MRNF, 2011).

La rivière Mistassibi constitue également une destination de choix pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure liés aux activités de canotage. De l'avis de la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK, 2000), la section de la rivière Mistassibi où on retrouve la réserve aquatique projetée du lac au Foin est un parcours dans un environnement naturel de qualité, peu modifié par les activités humaines et présentant des paysages remarquables. Son potentiel pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure est d'ailleurs considéré comme exceptionnel (INART, 2001). La rivière est considérée comme une opportunité de développement dans le plan directeur de développement touristique de la Commission touristique Maria-Chapdelaine (firme Harvey.com, 2004). La descente de la rivière Mistassibi, offerte par des entreprises locales<sup>13</sup> et internationales<sup>14</sup>, figure au côté de destinations prestigieuses ailleurs dans le monde.

Finalement, la création de la réserve aquatique projetée du lac au Foin contribue à la mise en place d'un réseau représentatif d'aires protégées, une composante essentielle de la certification par le FSC. L'obtention d'une certification, du type de celle délivrée par le FSC, est aujourd'hui un incontournable pour maintenir la compétitivité des entreprises du secteur forestier sur les marchés. La compagnie Produits forestiers Résolu Inc. (AbitibiBowater) détient actuellement la certification FSC pour les territoires avoisinant la réserve aquatique projetée du lac au Foin.

#### 4.2.4 Contributions de l'aire protégée

##### *Efficacité et représentativité*

Bien que la pointe nord appartienne à la région naturelle de la dépression du lac Manouane, la réserve aquatique projetée du lac au Foin protège principalement des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle des collines du lac Péribonka (ouest de la province naturelle des Laurentides centrales). Elle protège notamment une section de plus de 50 km d'une des grandes rivières qui alimentent le lac Saint-Jean à partir des régions naturelles des collines du lac Péribonka et de la dépression du lac Manouane. Toutefois, la forme allongée de cette aire protégée et sa faible largeur limitent considérablement son efficacité. Ainsi, elle ne permet pas de représenter adéquatement la diversité des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle où on la retrouve. Elle est affectée par un fort effet de bordure et il n'est pas possible d'y délimiter un noyau de conservation significatif. Bien que la rivière demeure l'élément central de cette aire protégée, sa forme et son étendue ne permettent pas de contrôler efficacement la qualité de l'eau de la rivière. C'est pourquoi le MDDEP propose d'en faire une réserve de biodiversité plutôt qu'une réserve aquatique.

<sup>13</sup> [www.aventuraid.qc.ca](http://www.aventuraid.qc.ca)

<sup>14</sup> [www.terres-oubliees.com](http://www.terres-oubliees.com)

#### 4.2.5 Enjeux de conservation

La protection de l'intégrité écologique de la rivière Mistassibi, la présence de forêts anciennes en périphérie de la rivière et la fréquentation du caribou forestier sont les principaux enjeux de conservation proposés pour la réserve de biodiversité du Lac-au-Foin.

Par ailleurs, un enjeu de conservation est relié au patrimoine culturel associé à ce territoire, car celui-ci revêt un caractère patrimonial pour la communauté innue de Mashteuiatsh. Finalement, la protection des paysages spectaculaires qui en font une destination de choix pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure (canotage) constitue également un enjeu incontournable.

#### 4.2.6 Proposition d'agrandissements

Afin d'améliorer l'efficacité de cette aire protégée et de mieux prendre en compte les enjeux mentionnés précédemment, six agrandissements proposés au niveau gouvernemental ont été acceptés (figure 21). Ces propositions correspondent également à des propositions présentées par la société Produits forestiers Résolu Inc. dans le cadre de son processus de certification forestière à la norme du FSC. Elles permettent principalement de protéger près de neuf kilomètres supplémentaires de rivière (au nord) et d'assurer une meilleure protection du paysage visible à partir d'un canot descendant la rivière. Ces ajouts représentent une superficie de 24,36 km<sup>2</sup>, ce qui porte la superficie totale de la réserve aquatique à 196,76 km<sup>2</sup>.

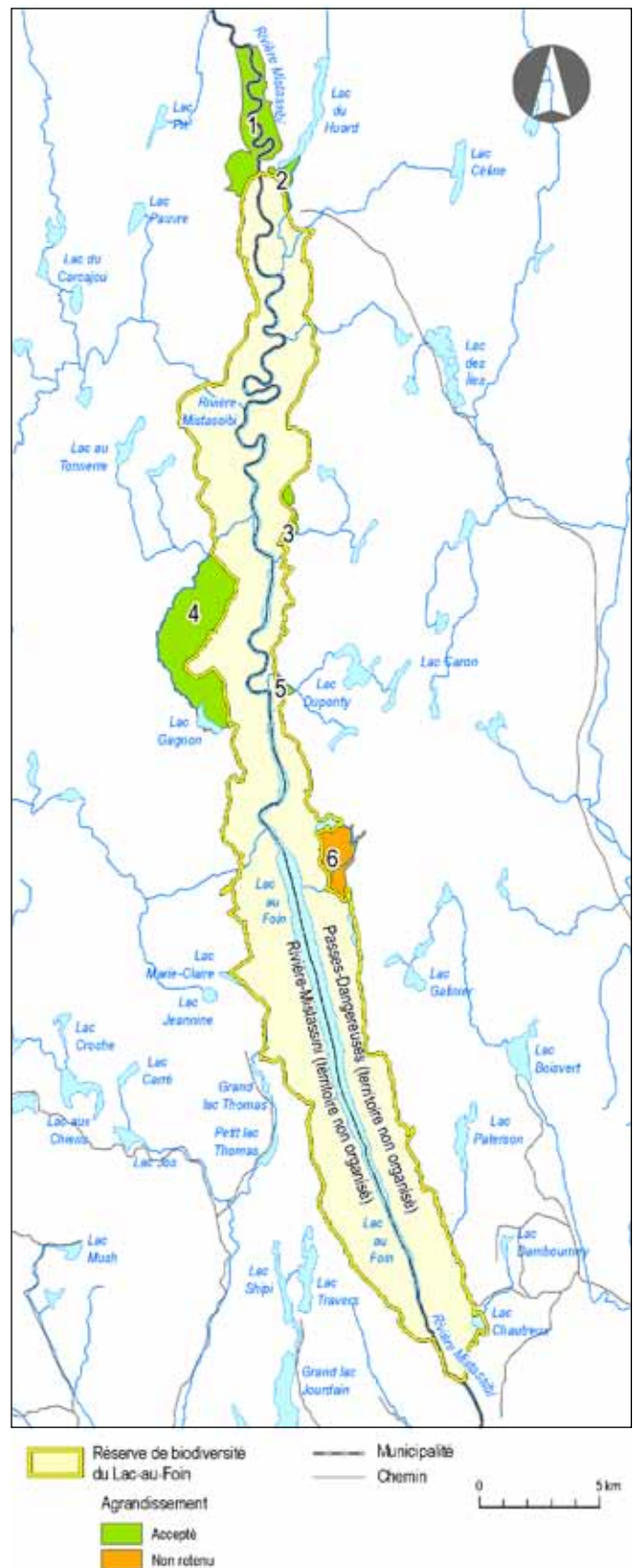
Le couvert forestier de ces agrandissements est essentiellement composé de jeunes forêts issues des feux de 1991 et de 2005 (au nord et à l'ouest) et de pessières à épinette noire d'âges variées pour les agrandissements à l'est.

#### 4.2.7 Gestion de la réserve permanente

La rivière Mistassibi elle-même constitue la principale porte d'entrée permettant d'accéder au territoire de la réserve de biodiversité du Lac-au-Foin, laquelle demeure relativement peu fréquentée en dépit des paysages spectaculaires qu'on y retrouve.

Le territoire de la réserve de biodiversité du Lac-au-Foin a été, et est toujours, utilisé par des membres de la communauté de Mashteuiatsh pour la pratique d'activités traditionnelles. Cette dernière prévoit utiliser le site patrimonial pour la tenue d'activités de rassemblement, d'éducation et d'échanges avec les non-Autochtones. La délimitation finale du site patrimonial sera confirmée au moment de la signature du traité. Selon les dispositions de l'EPOG, ce territoire sera assujéti à une réglementation québécoise adaptée afin de protéger son caractère patrimonial. Cette réglementation sera mutuellement convenue et pourra être modifiée avec le consentement des parties concernées.

Figure 21. Propositions d'agrandissement et limites proposées pour la réserve de biodiversité du Lac-au-Foin



Le MDDEP souhaite faire participer l'ensemble des intervenants concernés à l'élaboration d'un plan d'action et d'un zonage en vue d'assurer l'atteinte des objectifs de conservation en harmonie avec l'utilisation actuelle du territoire.



Photo 10. Falaises et milieux humides au nord du lac au foin  
(M.-A. Bouchard, MDDEP)



Photo 12. Tel un fjord en forêt boréale, le lac au foin à l'aube  
(A. R. Bouchard, MDDEP)



Photo 11. Du haut des falaises, quelques ruisseaux chutent sur plus de 100 mètres de dénivelé  
(A. R. Bouchard, MDDEP)



Photo 13. Pont sur la rivière Mistassibi au nord de la réserve  
(A. R. Bouchard, MDDEP)

